

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0740 du 24/10/2014

Arrêté du 3 décembre 2012

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT ET
DETACHEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un administrateur des finances publiques adjoint et détachement dans le statut d'emploi de chef de service comptable.

Date d'application : 1^{er} semestre 2013

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINT ET DÉTACHEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINT ET DÉTACHEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

ARRETE portant affectation d'un administrateur
des finances publiques adjoint et
détachement dans le statut d'emploi
de chef de service comptable

**LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE
DU BUDGET**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat, ensemble les textes qui les ont modifiées ou complétées ;
- VU le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des finances publiques ;
- VU le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif au classement des postes comptables de la Direction générale des finances publiques ;
- VU l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- VU l'avis de la commission administrative paritaire centrale n° 2, n° 3 et n° 4 des 18, 19, 24 et 25 octobre 2012 ;
- SUR la demande de l'intéressé ;

ARRETE :

ARTICLE PREMIER : Monsieur Gilles MICHALEC, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de l'établissement des services informatiques de Nice, est affecté en qualité de comptable de la Trésorerie auprès de l'ambassade de France à Tunis à compter du 16 décembre 2012. A la même date, Il est détaché dans l'emploi de chef de service comptable et classé chef de service comptable de 3^{ème} catégorie 1^{er} chevron à compter du 16 décembre 2012.

ARTICLE 2 : Le montant du cautionnement est fixé à la somme de 243 000 euros.

FAIT À PARIS, LE 3 DÉCEMBRE 2012
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

OLIVIER ROUSEAU



